



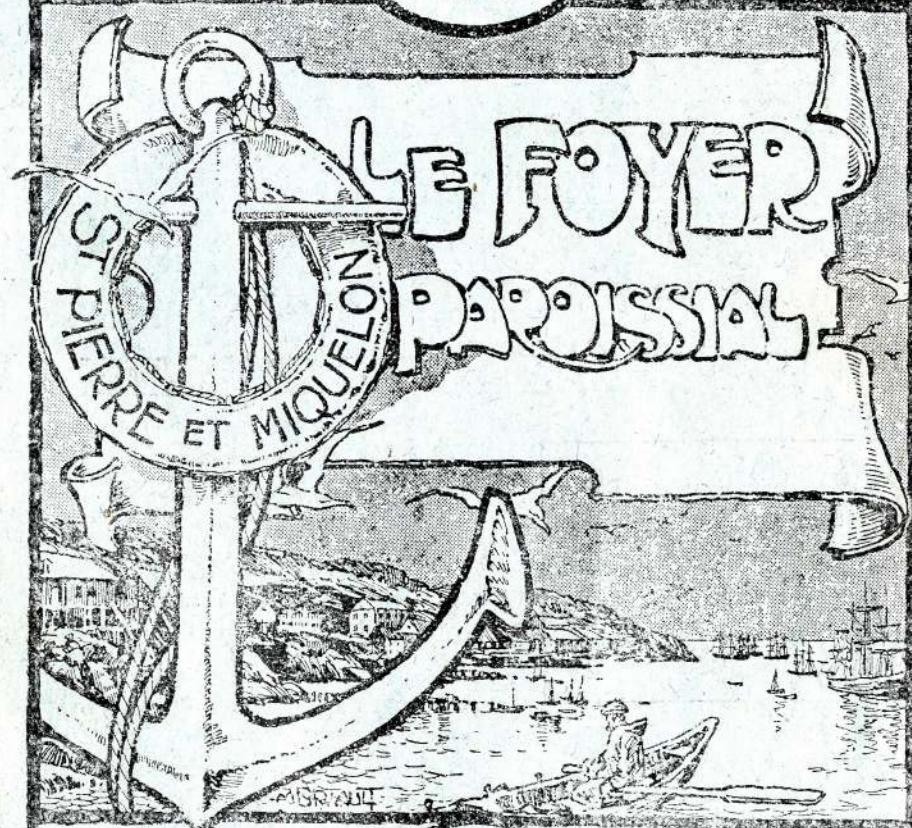
Bulletin mensuel

5^{me} Année

N° 54

JUIN-
JUILLET.

1928



ABONNEMENT

(servi par la Poste)

- | | |
|----------------|--------|
| France . . . | 10 fr. |
| Etranger . . . | 12 fr. |



ADMINISTRATION

Au Presbytère
de Saint-Pierre.



110

DEMANDEZ chez votre épicer
Le Tobin's Tea
le meilleur
le meilleur marché.



DEMANDEZ aussi
le plus économique
des Cafés décaféinés
Le Old Colony



Léon BRIAND
ST-PIERRE & MIQUELON

Dépôt de Journaux
des Messageries Hachette
Toutes Revues Scientifiques et Littéraires
Journaux de Modes Français et Etrangers
Librairie - Papeterie

Produits et Appareils « KODAK »

POSTES DE RADIO

DUCRETET - PATHÉ
RADIO L. L. - VITUS

HAUT-PARLEURS

DIFFUSEURS
PIÈCES DÉTACHÉES

C.P. Chartier et Cie,
Vins et Spiritueux.

American House

Vins et spiritueux. Quai de la Roncière



Paroisse de Saint-Pierre

Service paroissial et Renseignements divers

MESSES. — *Dimanches et fêtes* : 6 h., 7 h. 1/2, et 10 h.

Jours de semaine : 6 h., 7 h. et 8 h. — Le jeudi, à 8 h., messe des Ecoles.

VÉPRES. — *Dimanches et fêtes* : à 2 h.

L'Angelus du matin est sonné à 5 h. 1/2.

Les autres Offices sont indiqués au Calendrier du mois.

INSCRIPTION DE MESSES. — Au presbytère, le matin jusqu'à 9 h. ; le soir, de 2 à 3 h.

CONFESSIONS. — Tous les matins, avant et après les messes. — Le mercredi soir (enfants des écoles), à partir de 3 h. 1/2. — Le samedi soir, à 5 h. — La veille du 1^{er} vendredi du mois, à 5 h. — La veille du dernier samedi du mois, à 5 heures. — La veille des fêtes.

BAPTÈMES. — Tous les jours, — à l'heure convenue. Apporter le *Livret de Famille* afin d'éviter les erreurs dans la transcription de l'acte.

On peut demander une sonnerie de cloches. Le tarif est affiché à la sacristie.

Faire baptiser *sans délai* les enfants nouveaux-nés.

Le baptême privé, appelé aussi Ondoiement, n'est pas autorisé en dehors du péril de mort. Les cérémonies omises dans ce cas doivent être supplémentées au plus tôt.

PARRAIN, MARRAINE. — Pour en remplir l'office, il convient d'avoir été admis à la Communion solennelle. — Indiquer leurs noms en annonçant le baptême.

MARIAGES. — Se présenter pour les publications *au moins quinze jours avant*.

Faire venir le plus tôt possible les *certificats de baptême*; l'extrait mortuaire de tout conjoint défunt, si l'un des deux futurs est veuf; les certificats de la publication de bans; les actes de dispenses, s'il y a lieu.

COMMUNION A DOMICILE. — Préparer une nappe, un crucifix, deux bougies, un peu d'eau bénite avec un rameau bénit et un peu d'eau dans un verre.

Au cas où le malade devrait recevoir le sacrement de l'Extrême-Onction, préparer en outre, sur une assiette, 6 boules de sucre destinées à essuyer les onctions, un peu de mie de pain et de l'eau pour purifier les doigts du prêtre.

MALADES. — Faire appeler le prêtre sitôt qu'une personne est gravement malade sans attendre qu'elle soit mourante et ait perdu connaissance.

LES RÉUNIONS D'OEUVRES AU FOYER PAROISSIAL

DANS LES LOCAUX QU'LEUR SONT AFFECTÉS,

sont suspendus

pendant les vacances scolaires.



**SAINT-PIERRE (Îles Saint-Pierre et Miquelon)****Produits Liébig
VIANDOX**

Corned Beef - Le Gaúcho et Suda
Tripes - Cassoulet
Paté de foie pur porc
P. LE TIEC, *seul concessionnaire.*

Jus de Raisins

Rafraîchissant tonique
En vente partout
Concessionnaire
Mme Leroux - Deschamps

Une Maison est à vendre

Rue Sadi-Carnot
S'adresser à Mme Vve Calvairac.

A Louer**A Louer****Périodiques recommandés**

LA CROIX (Quotid.) -- LA CROIX DU DIMANCHE. -- LA CROIX DES JEUNES GENS . -- LA VIE CATHOLIQUE (hebdom.) -- LE PÉLERIN (hebdom.) -- LE NOËL pour jeunes Filles), — BERNADETTE (pour Fillettes).

En vente chez M. Gloanec, -- Mme Vve Andrieux, --
M. Albert Briand, -- M. Pierre Le Tiec, -- Mme Vve Gervain.
Pour tous renseignements, s'adresser au Foyer paroissial.

SALON DE LECTURE

CONFORT MODERNE

R. C. BORDEAUX 25. 56 A

ENGLISH SPOKEN

SE HABLA ESPANOL

AD. TÉLÉG : PYRÉNOTEL-BORDEAUX

BORDEAUX**HOTEL & RESTAURANT DES PYRÉNÉES**

12 & 14, RUE SAINT-RÉMI, 12 & 14
TÉLÉPH. 45.50

**A. LAFARGOUETTE
PROPRIÉTAIRE**

EAU COURANTE CHAUDE ET FROIDE

CHAUFFAGE CENTRAL

TÉLÉPHONE DANS TOUTES LES CHAMBRES



La Bonne Page

30. — LES CARACTÈRES DISTINCTIFS DE L'ÉGLISE (Suite).

L'Église romaine est un organisme vivant, dont l'évolution constante suivra la ligne directrice qui lui a été donnée, avec les adaptations convenables aux temps et aux circonstances. Mais l'Église de Léon XIII, de Pie X et de Benoît XV n'est pas plus différente de l'Église de Simon Pierre que l'homme n'est différent de l'enfant, que la fleur ne diffère du bouton. C'est, selon la parole du Christ lui-même, le petit grain jeté en terre, qui pousse, qui s'étend, qui devient un grand arbre, sans cesser d'être le même dans son unité organique.

Composée d'hommes libres et dès lors capables de toutes les vertus comme de toutes les défaillances, l'Église est, sous ce rapport, pareille à toute société humaine. Nous ne saurions donc être surpris de trouver en elle, au cours de sa longue histoire, des éléments inférieurs et même indignes. Mais cette constatation ne fait que mieux ressortir la divinité du principe intérieur qui l'anime, la maintient et la développe, malgré tout : elle peut nous attrister, mais elle ne saurait ébranler notre foi. Celle-ci doit avoir ses racines en des couches plus profondes, en effet, qu'en des éléments superficiels et inconsistants. Bien plus, la faiblesse des instruments auxquels la marche de l'Église est confiée, ne fait-elle pas mieux ressortir son origine surnaturelle ? Si l'Église était une institution humaine, il y a longtemps que, soit par leurs attaques, soit par leurs faveurs, soit par leurs erreurs, soit par leurs fautes, les hommes l'auraient démolie...

Les « superstitions » qu'on reproche à quelques-uns de ses enfants ne l'atteignent pas davantage. Ce sont comme des herbes folles en un riche jardin : elles n'ont pas été semées par le Maître, elle ne sont pas cultivées par ses représentants. Ayant poussé d'elles-mêmes, elles mourront d'elles-mêmes, à moins que, devenant trop envahissante, elles ne soient arrachées et jetées au feu...

Mais ce qui, réellement, est inexplicable, c'est la haine dont l'Église catholique a été, est et sera perpétuellement poursuivie. Pour que les attaques variées dont elle est l'objet se maintiennent ainsi, au long cours des siècles, ne faut-il pas qu'elles soient dirigées par un ennemi qui lui-même est immortel, autrement dit par l'« Ennemi » ? Aucune opinion, aucun système philosophique, aucune religion n'a jamais provoqué les oppositions et les hostilités qu'a rencontrées la Religion catholique. Et cela aussi est un signe, d'ailleurs indiqué par le Christ, qui marque son origine.



L'Église ayant reçu de JÉSUS-CHRIST la promesse qu'il serait avec elle jusqu'à la fin des temps et ayant pour mission d'être la gardienne et l'interprète de la Parole de Dieu, elle doit être et elle est **infaillible** (1) dans son enseignement ; autrement, elle ne pourrait être pour les hommes un guide sûr, elle ne pourrait les conduire dans le chemin de la Vérité et du Bien. Une Eglise faillible, ne sachant à quoi s'en tenir sur les vérités qu'elle est chargée d'enseigner, exposée à se tromper et à tromper ses fidèles, ne saurait être, d'ailleurs, une institution divine.

Cette infaillibilité a été promise à son chef, à Pierre et aux successeurs de Pierre, lorsque, agissant comme Vicaires du Christ et assistés de l'Esprit-Saint, ceux-ci définissent, éclairent ou précisent des vérités religieuses contenues dans le Dépôt de la Révélation, c'est-à-dire dans la Tradition ou les Saintes Écritures. Le pape n'est donc pas plus infaillible qu'il n'est impeccable, quand il n'exprime que ses idées personnelles ou qu'il traite de matières étrangères à la Foi.

(*A suivre*)

MGR LE ROY



Chez nous !

Les nouveaux venus à Saint-Pierre sont frappés par la richesse de la faune nautique : morue, harengs, flétans, capelans et encornets, pour ne parler que des principaux, vivant en bancs sur les côtes. C'est vers la mi-juin que le capelan fait son apparition. Ce poisson, un peu plus gros que la sardine, vient frayer sur les plages de sable ; et c'est en masses compactes qu'il est alors roulé par les vagues et recueilli par les pêcheurs.

Le capelan n'est pas un mets à dédaigner. Séché, il est exporté en France et produit un bénéfice notable ; il entre aussi dans les provisions pour l'hiver. Mais il sert surtout comme boëtte pour capturer la morue.



Vente et adjudication à la surenchère, le mardi 24 juillet 1928, à 14 heures, en l'étude du Notaire de la Colonie, d'une **maison d'habitation** sise rue St-Olivier (ancien presbytère), avec appareil de chauffage central, terrain et autres dépendances. — S'adresser à M. Enguehard, notaire.

(1) *Infaillible* (latin *in-fallere*), qui ne se trompe pas. Ne pas confondre *infaillible* avec *impeccable*.



Le Jour de la Communion Solennelle et de la Confirmation.

Ce jour fixe une époque importante dans la vie d'un enfant.

A Saint-Pierre, c'est d'abord la réception de la Sainte Eucharistie avec une solennité particulière. Puis c'est la Confirmation, Sacrement qui donne le Saint-Esprit avec l'abondance de ses grâces et fait de l'homme un parfait chrétien.

Nous savons combien sont remarquables les effets de ce Sacrement. Il nous vaut un accroissement de grâce sanctifiante ; il imprime dans notre âme un caractère ineffaçable ; il nous assure la grâce spéciale qui tend à nous fortifier dans la foi de notre baptême ; enfin il nous communique les dons du Saint-Esprit. Ces dons sont au nombre de sept : la *Sagesse*, qui fait discerner les biens véritables ; l'*Intelligence*, qui aide à comprendre les vérités religieuses ; le *Conseil*, qui dirige la conscience dans les cas douteux ; la *Force*, qui fait surmonter les obstacles à l'accomplissement du devoir ; la *Science*, qui montre les moyens du Salut ; la *Piété*, qui est un amour filial pour Dieu ; la *Crainte*, qui est l'appréhension de lui déplaire par le péché.

Cette journée, déjà si importante du fait de la Confirmation, va encore être marquée par une profession publique de foi catholique, avec la rénovation des engagements du baptême. Or cette cérémonie, venant à un moment où l'enfant, plus intelligent, plus instruit, prêt à entrer dans la vie, connaît mieux les dangers du monde et la fragilité de son âme, ne peut être que d'une grande utilité pour lui. Aussi, bien préparée, elle est de nature à exercer sur l'orientation de sa vie une influence profonde et décisive.

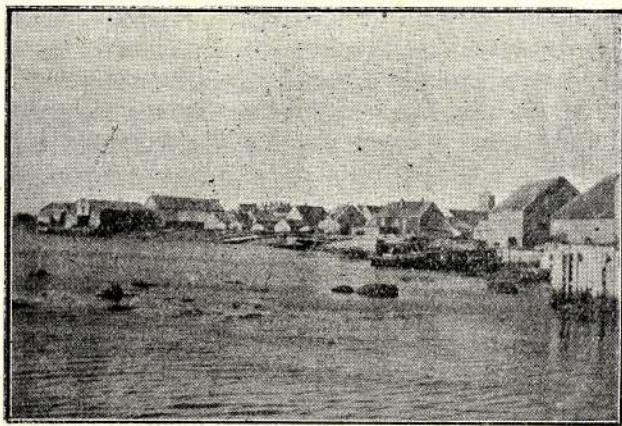
Il importe seulement que le sens de cet acte soit vraiment compris de l'enfant. Il faut qu'on l'ait bien renseigné sur l'importance de sa démarche et sur le caractère sacré de son engagement. La cérémonie n'a plus, sans doute, la signification qu'elle avait jadis, lorsqu'elle était accompagnée de la première communion. Mais elle a une raison d'être, et elle demeure féconde en résultats heureux. Et même l'attention de l'enfant qui, autrefois, était dispersée sur deux objets : première communion et renouvellement des vœux du baptême, peut désormais être dirigée tout entière sur la pensée du serment de fidélité et de persévérandce. Les communions antérieures à cet acte doivent aussi le préparer. Ajoutons que la solennité liturgique de ce jour ne peut manquer d'impressionner l'enfant et l'aider à bien accomplir et à retenir toujours ce grand acte de vie chrétienne.



Echos du Mois

(DU 15 MAI AU 15 JUIN 1928)

Port de Saint-Pierre. -- Les entrées, du 15 mai au 15 juin ont été de 35 vapeurs et de 107 voiliers.



Un coin de St-Pierre. —

Voici, à marée basse, l'« Anse à Rodrigue », avec ses échouages pour les doris faisant la « petite pêche ». Au premier plan, la cale Folquet ; dans le lointain on aperçoit la tour de l'église.

Nécrologie. — Un cablogramme expédié d'Halifax a annoncé que M. Gaboury, Consul Français, est décédé le 12 mai. Il était depuis deux ans Chevalier de la Légion d'Honneur. Beaucoup de Saint-Pierrais l'ont connu et gardent de lui le meilleur souvenir. — R. I. P !

Consul d'Angleterre. — Une dépêche du Ministère des Colonies informe que M. Henri Hagen, directeur du Câble anglais à Saint-Pierre, a été nommé Consul de Sa Majesté Britannique à Saint-Pierre et Miquelon à partir du 1^{er} février 1928.

Dans l'Administration. — Mlle Marie Le Rolland, dactylographe expéditionnaire, a été affectée au Secrétariat du Gouvernement, en remplacement de Mlle Marie Delacour, titulaire d'un congé administratif de six mois à passer en France.

Mlle Marietta Royer, dactylographe auxiliaire, remplace Mlle Le Rolland au Service de l'Inscription Maritime.

Mlle Marie Le Troquer a été nommée dactylographe auxiliaire du Service local, à la suite du concours du 10 mai 1928, et mise à la disposition du Service des Travaux publics.



Un anniversaire. — On sait que le soin spirituel de la Préfecture Apostolique de Saint-Pierre et Miquelon est confié aux Prêtres de la Congrégation du Saint-Esprit. A Saint-Pierre, ceux-ci ont célébré, par une messe solennelle du Saint-Esprit, dimanche, 20 mai, le 225^{me} anniversaire de la fondation de leur Société par le vénéré M. Claude-François Poullard des Places, du diocèse de Rennes (1679-1709).

C'est en effet le 20 mai 1703 que le jeune Fondateur, qui n'était pas encore p. être, assista avec ses « douze escholiers » à la première messe de communauté, à Paris, dans l'église de St-Etienne des Grés, aux pieds de N.-D. de Bonne Délivrance.

Dans la suite, en 1848, un autre institut, celui des Missionnaires du Saint-Cœur de Marie, fondé par le Vénérable François-Marie-Paul Libermann, s'unit à la Société du Saint-Esprit ; et c'est depuis cette fusion que celle-ci porte le titre de Congrégation du St-Esprit et du St-Cœur de Marie, ou simplement du St-Esprit.

La Pentecôte. — Elle rappelle la descente du St-Esprit sur les Apôtres et la promulgation solennelle de la Loi évangélique. Cette fête, la plus grande, après Pâques, de l'année liturgique, a été célébrée magnifiquement à l'église de Saint-Pierre. Office pontifical avec messe en musique. Sermon de circonsistance par le R. P. Poisson. Les lustres du maître autel apparaissaient pour la première fois éclairés à l'électricité, le tout d'un effet splendide.

A l'issue des vêpres, Monseigneur a, par Indult du Saint-Siège, donné la bénédiction papale. Puis c'a été l'exercice du Mois de Marie, avec lecture on ne peut plus intéressante sur Notre-Dame de Lourdes, et salut du T. Saint Sacrement.

Bénédiction du nouveau presbytère. — A présent le Clergé de Saint-Pierre est logé convenablement ; et nos voisins du Canada et de Terre-Neuve n'auront plus lieu de faire des comparaisons désobligeantes pour les Catholiques français.

La cérémonie de la bénédiction s'est faite le jour de la Pentecôte, après la messe pontificale, en présence de MM. les Membres du Conseil de Fabrique, de quelques bienfaiteurs insignes et des ouvriers. Monseigneur a béni les différents appartements, l'oratoire, la bibliothèque, ainsi que dans leur salle du sous-sol, les deux moteurs qui fournissent la lumière électrique à l'église et au Foyer paroissial. A la suite de la bénédiction a eu lieu, au rez-de-chaussée, la cérémonie de l'intronisation du Sacré-Cœur, devant un tableau de Notre-Seigneur orné de guirlandes.

La Fête-Dieu. — Favorisée par un beau temps exceptionnel, la procession traditionnelle a eu lieu le dimanche, 10 juin, à l'issue de la messe de 10 h. La chrétienne paroisse de Saint-Pierre avait préparé, comme chaque année,



un splendide triomphe à la Divine Eucharistie. A l'église, les ornements et l'illumination des rands jours. Sur le parcours de la procession, les maisons étaient parées de draperies et de tentures. De gracieux reposoirs : celui des Religieuses, devant l'hôpital ; celui des Enfants de Marie, à l'intersection de la rue Gervais et de la rue Borda, tourné vers la place de la Liberté ; enfin celui de Mme Lafitte ; tous les trois d'un goût parfait. Dans l'interminable cortège, précédant le dais, chaque Oeuvre paroissiale avait sa place marquée, à la suite des croix et des bannières que des messieurs de Saint-Pierre s'étaient fait un honneur de porter. Une blanche théorie de petites fleuristes et quatre-vingts enfants de chœur s'avançaient devant le Très Saint Sacrement porté par Mgr le Préfet Apostolique. Autour du dais marchaient les membres du Conseil de Fabrique. A leur suite les hommes de la Confrérie du T. S. Sacrement et une foule de paroissiens priant à haute voix, pendant que, dans les groupes de l'avant, les chorales des hommes et des Enfants de Marie faisaient entendre des chants de circonstance. Et chaque fois que l'Hostie bénissait la foule recueillie, une sonnerie de clairons jetait dans les airs les notes ailées du salut.

Il était 11 h. 1/2 quand la procession est rentrée à l'église, où, une dernière fois, Notre-Seigneur a béni la paroisse.

A l'hôpital. — Recueillis sur les bancs, 22 marins malades ou blessés ont été amenés à Saint-Pierre depuis le 15 mai par la « Sainte-Jeanne-d'Arc ».

Naufragés. — Le trois-mâts « Marie-Edmée », surpris par une tempête sur les bancs, a sombré par suite d'une voie d'eau. L'équipage put gagner d'autres morutiers en ce moment dans ces parages. Un homme cependant a péri : il était resté sur l'épave pour y mettre le feu. Le 28 mai, la « Sainte-Jeanne-d'Arc » amena à Saint-Pierre une partie des naufragés.

— Dans la nuit du 11 juin, par une brume intense, la goëlette canadienne « J.-H. Sinclair » qui se dirigeait sur Terre-Neuve s'est perdue sur la côte ouest de Langlade. Le remorqueur « Le Philosophe », du port de Saint-Pierre, s'était porté à son secours ; mais le capitaine n'a pu que constater la perte irrémédiable du bateau. L'équipage est sauf.

La Fête du Sacré-Cœur (15 juin). — Elle a été célébrée solennellement le jour même demandé par Notre-Seigneur, c.-à.-d. le vendredi après l'octave du St Sacrement, et conformément au vœu qu'avaient fait les Evêques de France au mois de mars 1917. D'autre part, elle est la fête titulaire de l'église paroissiale. Après la messe dé 7 h. 1/2, le Saint Sacrement a été exposé. Les adorateurs ont été nombreux tout le long du jour, d'autant plus que les enfants de la Communion solennelle et de la Confirmation suivaient depuis la veille, les exercices de la retraite préparatoire au grand jour de dimanche prochain. Le soir, à 8 h., chant des Complies, litanies du Sacré-



Cœur et sermon de la fête par le R. P. Lemoine. Puis a eu lieu la procession à travers les allées de l'église, avec le cortège des prêtres, des enfants de chœur et des petites fleuristes. Avant la bénédiction le R. P. Poisson curé, a lu l'Acte de Réparation au Sacré-Cœur de Jésus selon la formule proposée par N. S.-P. le Pape Pie XI.

Mouvement des passagers. — ARRIVÉS, le 17 mai, par le « Farnorth » : M. Sasco ; M. et Mme P. Jézéquel et enfant ; Mme E. Vigneau ; Mlle M.-L. Gautier.

PARTIS, le 24 mai : M. H. Morazé ; Mme F. Lechevallier ; Mlles J. Curet, J. Dupent.

ARRIVÉS, le 28 mai, par le vapeur « Cabot Tower » MM. J. Briand, Clément, Couraud, Vernhet. — Le 2 juin, par le chalutier « Sagittaire » : M. Chappelaine. — Le 5 juin, par le « Farnorth » : le R. P. Cardiaal, M. W. Detchewerry ; Mme Coffigniez ; Mme Dumphi-Hacala et enfant ; Mlles Ruffel, L. Hacala.

PARTIS, le 7 juin, par le « Farnorth » : Le Dr Dupuy-Fromy, M. J. Gautier ; M. et Mme Delamaire ; MMes Dallaire, Lamberth. — Le 12 juin, par le voilier « La Parisienne » : Mère M.-Claver ; M. et Mme Michel ; Mme Cousset. — Le 15 juin, par le vapeur « Celte » : M. Jos. Girardin ; Mme E. Marselieu.

Service postal (1928) par S-S « Farnorth »

Dates d'arrivée à Saint-Pierre, le dimanche, à 8 heures :

15 et 29 juillet ; 12 et 26 août ; 9 et 23 septembre ; 7 et 21 octobre ; 4 novembre.

Dates de départ de Saint-Pierre pour North-Sidney, le jeudi, à midi : 5 et 19 juillet ; 2, 16 et 30 août ; 13 et 27 septembre ; 11 et 25 octobre ; 8 novembre.

N. B. — Les dates d'arrivée et de départ du bateau postal ne sont pas garanties.

La semaine en calembour.

L'un dit, et l'autre m'a redit : « Fais-tu maigre, dis ? »

— Je dis : Je fais ce que mon Ventre dit ; et Ça me dit : Mange ! »



15 centimes le numéro.

Catholiques, ne donnez jamais 3 sous à un mauvais journal !

— Qu'est-ce que c'est que 3 sous ? Aujourd'hui surtout cela n'a pas d'importance !...

— Vous croyez ? C'est que vous n'avez ni réfléchi, ni calculé.

Supposons qu'il y ait seulement *deux catholiques* à donner 3 sous dans chaque commune de France : cela fait 30 centimes. Mais il y a en France 36.000 communes : cela fait donc 10.800 francs. Or il y a 365 jours dans l'année : cela fait par conséquent 3.942.000 francs, soit près de 4 millions.

Alors ?...

Catholiques, ne donnez jamais rien, pas même 3 pauvres sous, pour un mauvais journal !...

P. S. — Et si les journaux sont à 0 fr 20 cela fait par an 5.256.000 fr. !



Ce qui se passe au Mexique

Jusqu'ici, c'a été la conspiration du silence. À présent, il semble que les journaux ne sont plus aussi muets sur l'un des grands crimes de l'es-
humanité qui se commet depuis trop longtemps au Mexique.

L'avènement du président Calles au pouvoir a été le point de départ d'un déchaînement de violences contre les catholiques. Confiscation des biens ecclésiastiques, expulsion des évêques, emprisonnement des prêtres, sous le chef de « conspiration politique », leur mise à mort et celle des catholiques militants : rien ne manque au scénario habituel des persécutions.

Comme dans la Rome païenne des premiers siècles, des témoins héroïques se sont trouvés pour rendre au Christ l'hommage d'une foi et d'un amour plus fort que la mort.

Dans le clergé d'abord.

A l'heure actuelle, plus de cent prêtres séculiers, et plus de cinquante religieux sont déjà tombés pour le Christ. Il y a des martyrs du secret sacra-
mentel, des martyrs de l'autel, des Tharcisius qui tombent en étreignant le Seigneur.

La persécution prend ses victimes à tout âge, sans distinction de sexe, dans tous les rangs de la société, parmi les plus élevés comme parmi les plus modestes. Tel l'exemple du jeune berger Anselme Padilla occupé à traire ses vaches. Des soldats l'arrêtent et se mettent en devoir de le tor-



turer. S'armant d'une scie, ils lui coupent le nez jusqu'à la racine. Avec le même instrument, ils taillent les joues, puis le traînent sur le sol, lui sciennent la plante des pieds. De temps en temps, ils suspendent l'horrible supplice et demandent à la victime de crier : « Vive Calles ! » Chaque fois Padilla répondait : « Vive le Christ Roi ! » Les soldats l'obligèrent alors à se tenir sur ses pieds mutilés : il se tint debout. Et les bourreaux eurent l'idée d'un raffinement de cruauté. Ils allumèrent un grand feu et ordonnèrent au supplicié d'y marcher. Le jeune Padilla s'écria : « Lorsqu'on souffre pour le Christ, le feu n'y peut rien : pour que vous le voyiez, je vais de mon sang apaiser le feu ». La figure changée en un caillot de sang, le héros dansa sur ses pieds sanglants au milieu des braises. Le feu tomba lentement ; puis le jeune homme s'affaissa sans une plainte. Il était mort. Les bourreaux partirent en quête de nouvelles victimes et le gouvernement put dire que ses troupes venaient d'exécuter un bandit.

Ce qui se passe au Mexique ? Rien ne peut mieux l'indiquer que les Paroles suivantes tirées d'un article d'un évêque mexicain, dans une revue catholique des Etats-Unis. Nous traduisons ce qu'écrit Mgr Pascual Diaz :

« Au Mexique les cloches sont silencieuses ; les tabernacles sont vides ; il n'y a plus de messes publiques, plus de sermons ; il n'y a pas de confessions, pas de mariages, pas d'Extrême-Onction sans péril de mort pour le prêtre : se sont les laïques qui baptisent. Il est vrai que le Saint-Père a concédé d'extraordinaires priviléges, comme, par exemple, de permettre aux laïques de transporter les Saintes Espèces pour communier les autres fidèles, et comme cette autorisation aux prêtres pourchassés de célébrer la Sainte Messe en un temps court. Mais l'octroi de ce privilège nous semble même une raison de mieux comprendre la vraie situation : oui, *on dit encore la Messe au Mexique* ; seulement prêtres et laïques meurent pour avoir célébré la messe ou pour y avoir simplement assisté. »

Oui, les prêtres meurent pour avoir célébré en cachette dans les maisons privées ; les fidèles meurent pour avoir ainsi assisté au Saint Sacrifice.

La sauvagerie des bourreaux de là-bas dépasse en horreur tout ce que l'histoire raconte des païens et des cannibales ; mais lorsque la vérité sera connue sur les événements du Mexique, le monde apprendra avec émotion le merveilleux courage des innombrables martyrs de ce malheureux pays.

A propos de la Crédation. — Pierre, 6 ans, s'est affreusement sali les genoux en jouant, il est tout couvert de boue.

Pendant que sa maman le nettoie, il soupire :

— Ce qu'il a dû se salir, le petit Jésus, quand il a fait la terre !..

— Mais non, riposte lentement Jacques, 4 ans, puisqu'il l'a faite avec rien.



Un peu de notre Histoire (51)

L'ASSEMBLÉE Nationale Constituante avait décidé que les habitants des Colonies étaient « autorisés à exprimer librement leurs vœux sur les lois locales et de police qui sont les plus convenables à leur bien-être et au maintien de la paix parmi eux. » En conséquence, l'Assemblée de la Commune, à St-Pierre, était assez souvent consultée par son président, M. Danseville, sur des questions relatives à la tranquillité publique. Le document qui suit, rédigé par le secrétaire général de la Commune Bordot, en est une preuve ; nous le transcrivons tel qu'il figure au registre des procès-verbaux de l'époque :

Assemblée extraordinaire de la Commune du 27 mai 1792, l'an 4 de la Liberté, tenue en la salle du Gouvernement.

Le sieur Pagès fils jeune ayant été mandé à la barre de l'Assemblée, en conséquence et pour se justifier de la lettre imprudente par lui écrite à son frère à Paris l'automne dernier, dans laquelle, sous des termes aussi spécieux qu'insultants et peu réfléchis, le Patriotisme connu de M. Danseville est indûcement attaqué, celui des honnêtes citoyens de la Colonie mis en doute, et la vérité compromise en plusieurs endroits, surtout lorsqu'il se dit chargé de pouvoirs des habitants ; on lui a donné Lecture d'une copie de sa dite lettre, et demandé les preuves des assertions hazardées qu'elle contient : Il a répondu que véritablement il avait bien écrit à son frère l'automne dernier, mais non pas dans les termes qu'il venait d'entendre, et offrait d'en donner sur le champ par écrit sa déclaration formelle, ce qui a paru satisfaire l'Assemblée ; en conséquence copie de sa dite missive lui sera immédiatement remise, pour qu'il ait à inscrire de sa main, en marche d'icelle, ses observations ou son désaveu, à quoi il s'est soumis.

Monsieur Danseville a ensuite fait lire les Décrets de l'Assemblée Nationale concernant les Clubs, et prouvé que les Membres de celui ci-devant projeté et commencé en cette île avoient contrevenu entièrement aux dits Décrets, et s'étoient mis dans le cas, par toutes leurs démarches et opérations illégales, de minierer les peines y portées : « Mais puisqu'ils sont rentrés tous, » a-t-il ajouté, dans le sein de la commune, et que les citoyens actifs d'entr'eux ont juré d'en soutenir les droits en inscrivant leurs noms sur le tableau civique de la Colonie dressé en pleine Assemblée le vingt trois du mois dernier, je vous exhorte, Messieurs, à vous imposer désormais, ainsi que moi, un silence indulgent sur les circonstances aggravantes de leur conduite passée, et désire bien sincèrement que ce soit ici la dernière fois qu'il en soit fait mention. »



Le Président communiqué ensuite à l'Assemblée les justes motifs qui l'avoient engagé à mettre le sieur Durand en arrestation ; et a produit de suite les pièces au soutien, lesquelles constataient sa contrefaction de divers écrits et sa récente désertion des troupes de ligne ; après quoi il a levé la séance.

(A suivre)

E. S.

Chronique de l'Île-aux-Chiens

(DU 15 MAI AU 15 JUIN 1928)

BAPTÈME. — A été baptisé et est devenu enfant de Dieu et de l'Eglise, le 3 juin : Georges-Constant-Auguste FRANCHÉ. Parrain : Constant Coulançès ; marraine : Augusta Hardy.

Fête nationale de Ste Jeanne d'Arc. — Renvoyée au dimanche 27 mai, elle a été favorisée par le beau temps, et a eu un plein succès. Les Saint-Pierrais y sont venus en foule. M. le Gouverneur, présent au tir et aux régates, a encouragé les concurrents en ajoutant des prix d'honneur à ceux du programme.

Fête de la 1^{re} Communion et de la Confirmation. — Elle coïncide habituellement avec la fête de la Sainte Trinité, fixée cette année au 3 juin. Sept enfants y ont pris part : Jean Colmay, Francis Dérœut, Amand Fontaine, Eugène Morel, Ange Rio, Noella Dodeman et Marie-Josèphe Heudes. Avant de leur administrer le Sacrement de Confirmation, Monseigneur leur a rappelé leur devoir de « Soldats de Jésus-Christ ». C'est le Père Lemoine qui leur a parlé avant le renouvellement des vœux du Baptême et la consécration à la Ste Vierge.

Fête-Dieu. — Quoique la pêche soit commencée, tous les marins sont restés à terre à l'occasion de cette solennité. La Divine Hostie, portée par le P. Lemoine, s'est arrêtée aux trois reposoirs du Cap, du Centre et de la Pointe pour bénir les trois quartiers de l'île.

Au phare. — Les ouvriers de St-Pierre y travaillent, pour lui donner un revêtement en ciment armé.

La tour de l'Eglise. — Elle aussi réclame des réparations. En les attendant, la grosse cloche ne sera plus mise en branle, conformément à l'avis de la Commission des travaux.

Le capelan fait actuellement l'assaut de l'île, où il reçoit un accueil empressé. Puisse-t-il séjourner dans les anses plus longtemps que l'an dernier !



Pour ceux qui vont se marier.

Qu'est-ce que le mariage.

— C'est un sacrement, c'est-à-dire une chose sacrée.

A-t-il toujours été une chose sacrée, une chose religieuse ?

— Oui, c'est Dieu qui, en l'instituant et en le bénissant lui-même au Paradis terrestre, dans le mariage d'Adam et Eve, en a fait une chose sacrée. Et depuis, dans tout l'Ancien Testament, le mariage a été une cérémonie religieuse.

Qu'y a ajouté Notre-Seigneur Jésus-Christ ?

— Il lui a donné la vertu de produire la grâce et l'a rangé par la au nombre des sept sacrements.

Depuis quand le mariage civil existe-t-il ?

— Depuis l'organisation civile actuelle, au temps de la Révolution. Auparavant on ne se mariait qu'à l'église.

Etait-on moins bien marié ?

— Nullement.

L'invention du mariage civil a-t-elle ajouté quelque chose au mariage religieux ?

— Absolument rien.

Quand les époux sortent de la mairie pour aller à l'église, n'ont-ils pas déjà un commencement d'union ?

— Non. Ils ne sont pas plus unis en sortant que quand ils sont entrés.

Alors qu'est-ce que le mariage civil ?

— C'est une simple déclaration d'union légale, enregistrée par les magistrats officiers de l'état-civil. C'est ainsi que l'on déclare un billard neuf en vue de l'impôt ou que l'on fait enregistrer une maison nouvellement achetée. Le mot de mariage civil n'a pas de sens : on doit appeler cela « les formalités civiles du mariage. »

Ces formalités ont-elles quelque raison d'être ?

— Oui, car l'Etat doit protéger les époux, les enfants et leurs biens. Il peut donc demander déclaration de mariage ; seulement il exige cette déclaration avant que le mariage religieux soit célébré.

Certaines personnes s'imaginent que le vrai mariage se fait à la mairie et qu'ensuite on va le faire bénir à l'église, comme on fait bénir un crucifix qu'on vient d'acheter.

— C'est une erreur. Ainsi, par ignorance, on imprime, parfois, sur les lettres de faire part cette formule très défective : « Vous êtes prié d'assister à la bénédiction nuptiale... » Il faut mettre : « Vous êtes prié d'assister à la cérémonie du mariage. » La première formule laisse entendre qu'à la mairie a lieu le mariage, sur lequel on jette, à l'église une bénédiction par un signe de croix et quelques gouttes d'eau bénite.



A la mairie a lieu la déclaration et l'enregistrement du mariage devant le maire, témoin légal. A l'église, au moment où les fiancés échangent leur consentement, a lieu le vrai mariage, devant le prêtre, témoin nécessaire pour la validité du contrat. Mais ce n'est pas le prêtre qui marie. Ce sont les époux qui se marient, qui sont les ministres du sacrement de mariage.

Puis, à l'église, pendant la messe, le prêtre donne la bénédiction nuptiale. Mais elle n'est pas nécessaire pour la validité du mariage; et, parfois, elle doit être différée (en Avent et en Carême), ou même omise (par exemple, pour les veuves).

Promenade botanique

à travers les Iles St-Pierre et Miquelon (7)

Les ERICACÉES (*brugères*) forment une des plus importantes familles de la flore de nos îles. Leurs feuilles aromatiques se développent rapidement, et leurs petits fruits acidulés mûrissent avec rapidité. Ce sont les plantes de prédilection des habitants, à peu près les seules qu'ils connaissent et qu'ils recherchent : plusieurs d'entre elles portent le nom générique de *thés*, et la récolte de leurs baies, celle surtout des *lucets* ou *bleuets*, est toujours une occasion de plaisir que femmes et enfants ne laissent point échapper. On en fait des liqueurs et des confitures, — l'absence de tout autre fruit, si ce n'est celui du groseiller et du fraisier sauvage, donnant un grand prix à ce qui, dans un pays plus favorisé, n'aurait presque aucune valeur.

Ajoutons qu'on s'inquiète peu de leurs fleurs : c'est aux fruits, c'est aux feuilles qu'on en veut uniquement, parce que les premiers sont des fruits, que les secondes peuvent donner des infusions théritiformes destinées à remplacer agréablement celle du thé véritable, le climat rendant indispensable l'usage des boissons chaudes et aromatiques. L'Airelle Myrtille (*Vaccinium myrtillus*, L.) donne les lucets les plus estimés ; ses fruits d'un noir bleuâtre sont très recherchés : arrosés de lait et saupoudrés de sucre, ils font une délicieuse « collation » pour petits et grands ; séchés, ils sont un remède domestique très apprécié contre la diarrhée.

(*A suivre*)



Chronique de Miquelon

(DU 15 MAI AU 15 JUIN 1928)

Depuis le dernier N° du *Foyer paroissial*, il n'y a eu ni baptême, ni mariage, ni sépulture.

Travaux. — Jusqu'ici, ils ont été nombreux et variés. Travaux de réparations au phare du cap Blanc, exécutés par trois ouvriers italiens. Travaux à l'ancienne usine Chartier : celle-ci, sous la direction de M. D. Borotra va se transformer en séchoir pour le capelan. Les équipes de travailleurs occupés au pont et à la mairie se sont dissoutes.

Quelques doris sortis en pêche à la fin de mai étant revenus avec deux ou trois quinataux de morue, les pêcheurs ont quitté aussitôt les chantiers de construction et les outils de menuiserie pour prendre la ligne de pêche.

La pêche. — Quelques belles marées, cinq ou six, au début ; puis disparition du poisson. La première quinzaine de juin a donné un rendement presque nul. On compte sur le capelan pour attirer la morue sur les côtes de Miquelon, où elle se fait rare. — *16 juin* : on signale l'arrivée du capelan.

Indésirables. — Les goëlettes anglaises sont revenues sur nos côtes, en nombre moindre cependant que les années passées ; on en a compté une dizaine. On leur a reproché d'avoir coupé des filets à harengs. Cette année, nos visiteurs paraissent désians et se tiennent à distances des doris. Les amendes infligées à plusieurs patrons de goëlette l'année dernière a quand même produit un effet salutaire.

Départ du médecin. — Le mercredi 30 mai, le Dr Bousselet a quitté Miquelon, laissant le pays sans médecin. Plusieurs fois il avait été question de son départ. Les Miquelonais, grâce au conseil municipal et au conseil d'administration, avaient réussi à le maintenir à son poste. Cette fois, le Dr Dupuy s'en allant, la présence d'un deuxième médecin était nécessaire à Saint-Pierre, et les Miquelonais se sont inclinés. La privation de médecin ne sera d'ailleurs que temporaire. Un autre docteur est demandé pour le poste de Miquelon ; et en attendant son arrivée, le service médical sera assuré par le Dr Bousselet chaque semaine au jour du courrier.

A Saint-Pierre. — Objets perdus, Objets trouvés.

Objets perdus. — Une épingle de cravate en or (dollar américain). — Un trousseau de clefs.

N. B. — Les personnes rentrées en possession d'objets perdus ayant motivé une insertion au *Foyer paroissial* voudront bien faire une offrande pour les œuvres de la paroisse.



SAINT-PIERRE (Iles Saint-Pierre et Miquelon)

SAINT-PIERRE SLIPS AND STORES C°

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 2.250.000 FRANCS

Rue du Littoral

Cales de Halage

APPROVISIONNEMENT GÉNÉRAL

CHARBON - CIMENT - BOIS

FOURNITURES POUR LA MARINE

CONSIGNATION: NAVIRES & CHALUTIERS

QUAIS & ENTREPOTS

AGENTS DES MARBRERIES GÉNÉRALES

GOURDON DE PARIS - REPRÉSENTANTS

DES MOTEURS AMÉRICAINS L.A.

Magasin de détail : Angle des Rues Nielly et du Barachois

Graines de Semences

Fleurs et Légumes

Engrais insecticides spéciaux

P. LE TIEC, à St-Pierre.

Farines

Demandez la marque

« Royal Household »Dépot chez **H.-A. PATUREL**

Représentant

The Ogilvie Fleur Mills Co

Montréal

HOTEL ROBERT

Quai de la République

Mme Vve BaillyModes - Nouveautés - Chapeaux - Soieries
Fourrures - Parfums.**AVIS A TOUS CEUX
QUI ONT LA BARBE DURE**

Demandez à vos fournisseurs

les Lames Spéciales**KIRBY BEARD****H.-A. PATUREL**

Commissions - Consignations

Gros & Détail

Alimentation, Vins, Liqueurs,
Tissus, Confections, Chaussures,
Parfums de Luxe, Farines, Grains, Foin.**TELEPHONIE SANS FIL**

Postes complets de 1 à 8 lampes

Hauts Parleurs - Piles - Accus

Toutes pièces détachées

A « L'ART MODERNE »Agrandissements - Reproductions
Transformations photographiques

Demandez renseignements & références

F. Olano**P. Le Tiec**

Alimentation générale

Produits de choix

Demi-gros et détail

Une Auto**A vendre**

S'adresser à Leroux-Deschamps.

Joseph GirardinBoucherie - Charcuterie - Légumes
Oeufs, etc. Fournisseur des navires.

SAINT-PIERRE (Iles Saint-Pierre et Miquelon)

« NEW-YORK STORE »
-- MAISON POUR L'HABILLEMENT --

VÉTEMENTSetConfections- Costumes pour Hommes, Dames, Enfants
Robes pour Dames, Fillettes, Enfants - Manteaux-Chapeaux
Layettes-Bonneterie-Lingerie-Echarpes-Bas et Chaussettes- Travates
Gants-Chaussures-Sweatshirts- Chemises - Mouchoirs - Tabliers en coton-
chouc - Serviettes « Eponge » - Toiles cirées - Brosserie - Maroquinerie
Parapluies - Bijouterie simili-Parfumerie Confiserie-Articles de toilette
Verreries-Articles de bazar-Quincaillerie-Articles de ménage-Malles
Valises-Articles de bureau-Jouets etc. etc.

Grand choix de Nouveautés Françaises et Américaines.

Pas de Commission -- Pas de Consignation -- Pas de Représentation.

Vve Andrieux et Fils

Rue du Baraehois

Modes - Nouveautés - Chapeaux - Soieries
Bois du Canada.
Commission - Importation - Exportation -
Représentation.
Agents exclusifs: Vins de Bourgogne et
Cassis (Vial et Cie, Belleville-s-Saône). -
Vins de Bordeaux (Descas, Bx) -- Vermouth Cinzano.

Pension-Restaurant

Mme Cadet - Etcheverry,
Quai de la Roncière.

Joseph GAUTIER

Boucherie - Charcuterie - Légumes -
Oeufs, etc. Fournisseur des navires.

A. MAUFROY

Quai de la République.
Commission - Représentation -
Importation - Exportation.

LA « MORUE FRANÇAISE »
& SÉCHERIES DE FÉCAMP

Sous-Agence Nord
Denrées de toutes sortes.

Auguste DÉROUET

Constructeur breveté de navires.
Entrepreneur en tous genres.

A. Dugué

Boucherie - Charcuterie - Légumes -
Oeufs, etc. - Fournisseur des navires.

ALBERT BRIAND

Rue de la Poudrière.
Epicerie - Mercerie - Quincaillerie.

Le meilleur des reconstituants**VIN DU CAP CORSE**

recommandé aux personnes faibles
Se trouve dans les principales épiceries

PIERRE COGNY, rue Borda

Epicerie - Liqueurs - Légumes
Articles divers

La « Morue Française »
& Sécheries de Fécamp

Armement à la grande pêche et au long-
cours. Service postal entre St-Pierre et
le Canada. Approvisionnements généraux

SAINT-PIERRE (Îles St-Pierre et Miquelon)**HÔTEL LALANNE
QUAI DE LA RONCIÈRE****Lespagnol Frères
QUAI DE LA RONCIÈRE**

Appareils de chauffage en tous genres.
Pose de prises d'eau. Spécialités d'installations de salles de bains et de cabinets indores.

Boulangerie L. LEFRESNE

Fourniture de pain pour la ville et les navires - Pain de fantaisie
Ouvert à toute heure.

C. P. Chartier et Cie,
Représentant de la Maison Peugeot
Bicyclettes.

A Louer**Louis Hardy Legranvillais,**

AGENT Imperial Oil Limited
Great West Wine Co
Collin et Bourrisset Vins de Bourgogne
Delbeck et Cie, Reims — Champagnes
Fournier-Demars de Bourges —
Liqueurs.

Folquet Frères

Agents Champagne « Heidsieck » monopole — Ship brokers — Importateurs de toutes les marques de Whiskies et de Liqueurs.

J. Nicolas,

Vins et Liqueurs — Alimentation — Articles de fumeurs — Sacs et papiers d'emballage — Cigarettes Nationales.

PÊCHERIES DE FRANCE

Agence de St-Pierre
Commissions — Consignations — Denrées
Vins et Spiritueux

Julien MORAZÉ

Quai de la Roncière.

*Armement - Commission - Consignation - Alimentation
Liqueurs - Confections - Chaussures
Fournitures en tous genres*

REPRÉSENTANT

Cognac : Maison Bisquit - Dubouché, Jarnac

Champagne : V^e Cliquot - Ponsardin, Reims

Vins fins : Roschœn et C^e, Bordeaux

Armement : Société Nouvelle des Pêcheries à vapeur, Arcachon
Morues : Société des Sécheries frigorifiques de Bassens, Bordeaux

Armement : Maison Ch. Leborgne, Paris

Assurance Maritime : The Board of Underwriters of New-York, N.-Y.

Assurance contre l'incendie : Phœnix Insurance Co limited of London

Moteurs marins : The Hubbard Motor Co, Connecticut.

Imprimerie du « Foyer Paroissial »

Cartes de visite. — Lettres d'invitation et autres travaux d'impression.

S'adresser à l'Imprimerie.



SAINT-PIERRE (îles Saint-Pierre et Miquelon)

LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

Siège social à TORONTO, Canada.

Actif au delà de 500 Millions de dollars.

Capital versé : 20 Millions de dollars.

Fonds de réserve : 20 Millions de dollars.

Affaires de Banque en Général

585 Succursales au Canada, et dans les pays suivants :

TERRE-NEUVE, YOUKON, ANTILLES ANGLAISES,
CUBA, MEXIQUE, ETATS-UNIS et ANGLETERRE.

Corespondants dans toutes les parties du monde

Pour la France en particulier :

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT, BARCLAYS BANK
(FRANCE) LIMITED, CRÉDIT COMMERCIAL, CRÉDIT
LYONNAIS, SOCIÉTÉ GÉNÉRALE.

NOUS acceptons des dépôts en DOLLARS ou en FRANCS
sur lesquels nous payons les intérêts dans notre département
d'Epargnes. Ils sont remboursables à vue sans frais.

Consultez-nous pour vos envois d'argent, placements, etc.
Nous apportons les mêmes soins à toutes les transactions,
quelle que soit leur importance.

Heures de Bureau :

Matin : De 10 h. à 11 h. 30. Soir : De 1 h. à 4 h.

Agence de St-PIERRE & MIQUELON

G. D. DALLAIRE.

Directeur.